

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Comité Syndical**  
**Séance du 14 février 2020**

**Date de convocation**  
**07/02/2020**

L'an DEUX-MILLE-VINGT, le QUATORZE du mois de FÉVRIER, à 17h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER.

**Membres présents** : Mme LAPOIRIE, MM. FOURNIER, BOLTZ, CORRADI, DROUIN, FREYBURGER, HENRY, MATELIC, MULLER, NOBILE et TURCK.

**Membres absents ayant donné procuration** : M. GIRARD à M. TURCK.

**Absents non excusés** : Mme LOMBARDI et MM. ABATE, MAHLER, MUNIER, OCTAVE, SADOCCO, TUSCH et WAGNER.

---

**Approbation du Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2019**

Le Comité syndical, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 09 décembre 2019.

**Délibération n° 2020-01 - Débat d'Orientation Budgétaire 2020**

Après en avoir débattu, le Comité Syndical prend acte des orientations budgétaires proposées pour le Budget 2020.

**Délibération n° 2020-02 - Agrafe paysagère – Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Contrat de Plan État Région (FNADT)**

Le Comité Syndical ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le plan de financement présenté,
- SOLLICITE une subvention auprès de l'État dans le cadre du volet territorial du Contrat de Plan État Région,
- APPROUVE de façon formelle et définitive la mise en œuvre de ce projet,
- S'ENGAGE à réaliser ce projet,
- S'ENGAGE à maintenir la propriété dans le domaine public pour une durée minimale de 10 ans,
- S'ENGAGE à financer la part non subventionnée sur les fonds propres du Syndicat Mixte,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents afférant à cette demande de subvention.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h55.



Fait à Rombas, le 18 février 2020

Le Président,

  
Lionel FOURNIER